Air France et Atout France renforcent leur partenariat pour la promotion de la destination France

ARTICLE

Ce lundi 11 mars, Patrick Alexandre, Directeur général adjoint Air France-KLM, Commercial, Ventes & Alliances, et Christian Mantei, Directeur général de Atout France, ont signé une convention de partenariat visant à renforcer les actions conjointes d'Air France et de Atout France pour promouvoir la destination France.

L'accord de partenariat signé aujourd'hui s'inscrit dans la volonté de conforter encore davantage la collaboration engagée de longue date entre Atout France et Air France au service de la valorisation de la destination France sur les marchés internationaux.
L'accord prévoit ainsi plusieurs actions de promotion et d'information conjointes mettant en avant la diversité de l'offre touristique française avec pour objectifs de développer les flux touristiques vers les différentes destinations françaises tout en renforçant le service proposé aux clients Air France.

En 2018, Air France a participé au rayonnement de la destination France en transportant 12,1 millions de clients depuis et vers le pays, dont 8,3 millions de clients depuis/vers Paris et 3,8 millions de clients depuis/vers les régions françaises. Atout France a de son côté mené plus de 2700 opérations de promotion des destinations française à l'international, formé 25 000 professionnels et organisé plus de 2000 accueils de presse en France.

Parmi les actions prévues dans le cadre du partenariat entre Air France et Atout France figurent plusieurs accueils de journalistes et professionnels internationaux en France, la mise à la disposition du grand public de documents d'information (magazines, brochures…), des campagnes de communication ou encore des opérations de formation des professionnels internationaux.

Air France est par exemple un partenaire majeur du salon Rendez-vous en France que Atout France organise les 19 et 20 mars prochains à Marseille. A cette occasion, la compagnie assure le voyage de plus de la moitié des 950 acheteurs internationaux invités, en mettant à disposition plus de 700 billets. Air France et Atout France ont d'autre part organisé l'an passé, dans le cadre des actions de promotion souhaitées par le Conseil interministériel du tourisme, une campagne de notoriété commune de la France sur 3 marchés long-courriers (Brésil, Chine, Japon), avec pour objectif de la reconduire en 2019.

Patrick Alexandre, Directeur général adjoint Air France-KLM, Commercial, Ventes & Alliances a déclaré : *« Je me réjouis du renouvellement de notre partenariat avec Atout France. En développant des actions communes pour augmenter nos flux touristiques, non seulement vers Paris, mais aussi vers nos régions françaises, nous nous engageons à maintenir l'attractivité de la France au cœur de notre stratégie commerciale ».*

Christian Mantei, Directeur général de Atout France *: « Dans le contexte social actuel, qui impacte les acteurs du tourisme, la convention que nous signons aujourd'hui avec Air France est un signal fort. Les actions déployées vont en effet permettre de venir soutenir l'activité à Paris, en Ile-de-France ainsi que dans toutes les destinations françaises. Les retombées de cette collaboration bénéficieront à tout le secteur ».*
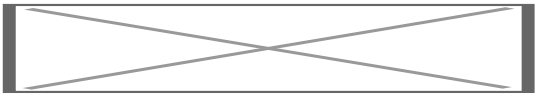
Visuel Patrick Alexandre et Christian Mantei signent la convention de partenariat entre Air France et Atout France